



Contrôle d'alcoolémie procédure

Par **nanou**, le **26/02/2008** à **09:44**

Bonjour
Je me permets de vous contacter afin d'avoir des informations et la conduite à suivre par rapport à un délit que j'ai commis.
En effet hier dans l'après-midi aux environs de 14h30 je me suis fait interpellé par la brigade mobile de CRS, ceux-ci m'ont dressé une contravention de 90 euros pour défaut de contrôle technique de mon véhicule dépassé de plus d'un an, et en ont profité pour me soumettre au test d'alcoolémie, leur matériel étant à priori défectueux les CRS ont appelé la gendarmerie pour un contrôle à hétéromètre.
A la gendarmerie il s'est avéré que j'avais un taux de 0,85 mg par litre d'air expiré.
Je ne conteste pas avoir consommé de l'alcool, puisque effectivement j'avais bu 2 apéro, mais ce taux me paraît énorme au regard de ma consommation, de plus je suis depuis une semaine en traitement de bain de bouche avec de "L'ELUDRIL" pour des problèmes dentaires; cela ne peut-il pas influencer le test.
Par ailleurs existe-t-il une procédure légale lors du test, car j'ai du souffler une première fois dans l'hétéromètre et une seconde fois 1 minute après.
Ayant été en 2006 déjà interpellé pour les mêmes faits et n'ayant plus que 6 points sur mon permis de conduire, comment faire pour ne pas perdre celui-ci.
Par avance je vous remercie de l'intérêt porté à ma requête et vous adresse mes plus sincères respects

Par **citoyenalpha**, le **06/03/2008** à **09:39**

Bonjour,
un petit truc filait vite faire un stage de récupération de point (4pts). Vous éviterez l'annulation de votre permis pour défaut de point. Le retrait de point n'intervenant que lorsque votre condamnation est devenue définitive je pense que vous avez encore le temps.
Pour le reste vous pouvez toujours plaider le bain de bouche. Si vous avez des témoins un bon avocat ... peut-être que ça peut marcher...
Voici le site où vous trouverez le CDAD dont vous dépendez; il vous permettra d'obtenir de plus amples informations (consultation avocat

aide juridictionnelle...)rnRstant à votre disposition.